

Promotion de l'activité physique (L3)

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Éducation et motricité



Durée
1 an



Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La **Licence STAPS** permet d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon le projet professionnel développé. Le parcours Éducation et Motricité permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'enseignement des Activités Physiques Sportives et Artistiques en assurant la sécurité des pratiquants pour des publics d'enfants et d'adolescents. A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même de construire, conduire et d'évaluer un enseignement en EPS ou des APSA.

Savoir-faire et compétences

Les compétences développées consistent à diagnostiquer, mettre en place et pérenniser avec les partenaires de l'alternance (collectivités territoriales, sphères privées, associations) des programmes de promotion de l'activité physique. Il s'agit aussi de mesurer les effets d'une stratégie de promotion de l'activité physique sur des populations cibles. Mais aussi comme dans le parcours EM :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Analyser une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation.
- Elaborer et planifier des projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique.
- Encadrer de séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public en situation de face à face pédagogique.

Les + de la formation

La licence Éducation et Motricité parcours Promotion de l'activité physique a ouvert en apprentissage et en formation initiale au 1er septembre 2022. En parallèle du parcours mieux connu du professorat en EPS, ce parcours permet de développer de nouvelles compétences académiques au service de nouveaux domaines professionnels : les structures privées (entreprises, associations dont les clubs sportifs, groupements d'employeurs...) et tous types de collectivités (état, régions, départements, communautés de communes, métropoles et communes).

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage sur : <https://formationpro.univ-lille.fr/alternance/etre-alternant-a-luniversite-de-lille>

Organisation

Organisation

Les jours de formation à l'université sont le lundi, le mardi et le premier jeudi matin de chaque mois. Tous les autres jours sont dédiés au temps en structure.

La formation est organisée en 3 blocs de connaissances et compétences (BCC) :

BCC1 - Concevoir une démarche d'enseignement

BCC2 - Mettre en œuvre une démarche d'enseignement

BCC3 - Évaluer sa démarche d'enseignement

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 100h sur l'année (S4 et S5)

Admission

Conditions d'admission

MODALITÉS D'ADMISSION

Vous avez validé une L2 Mention STAPS parcours EM et vous souhaitez poursuivre :

- Vous êtes de l'université de Lille : Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.
- Vous venez d'une autre université : A partir de mi-juin, demandez la validation de vos semestres acquis en licence dans une autre université française via la plateforme de transfert arrivée.

Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalent à un Bac + 2.

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrange/individuel/>

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Et après

Poursuite d'études

Après la licence, vous pouvez :

-Vous diriger vers un master STAPS ou de l'enseignement et de la recherche.

-Vous présenter à un concours d'entrée : éducateur (ou conseiller) territorial des Activités Physiques et Sportives, par exemple...

Les titulaires de la Licence STAPS peuvent intégrer directement le monde professionnel.

Insertion professionnelle

Délégué aux sports, Agent de développement de l'activité physique et sportive, Promoteur de l'activité physique, Chargé de mission et de développement de l'activité physique et sportive, Chargé de développement et de promotion de

l'activité physique et sportive, éducateur (ou conseiller)
territorial des Activités Physiques et Sportives...

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Coralie Cleenewerck

✉ coralie.cleenewerck@univ-lille.fr

Responsable pédagogique du parcours

Clement Llana

✉ clement.llana@univ-lille.fr

Responsable pédagogique du parcours

Jerome Danel

✉ jerome.danel@univ-lille.fr

Autres contacts

Lieu(x)

📍 9 Rue de l'Université, 59790 Ronchin

Campus

🏠 Campus Santé

En savoir plus

Retrouvez plus d'informations sur le site de
l'université de Lille

🔗 <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Retrouvez plus d'informations sur France
Compétences

🔗 <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/35972/>